



Comité Départemental de Tennis de Table
Des Côtes d'Armor
Maison Départementale des Sports
18 bis, rue Pierre de Coubertin
22440 PLOUFRAGAN

E-mail: comitecdtt22@gmail.com -/- site: <http://www.cdt22.com>

**Aux Présidents des clubs de tennis de table des Côtes d'Armor,
Aux membres du Comité Directeur du CDTT22,
A la Conseillère Technique D22 du Tennis de Table.**

OBJET : Convocation à l'Assemblée Générale 2026 du CDTT22.

Madame, Monsieur,

L'Assemblée Générale des clubs de tennis de table des Côtes d'Armor se tiendra
à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA), dans l'amphithéâtre CMA,
Campus de l'Artisanat et des Métiers, 18 Rue du Tertre de la Motte, 22440 PLOUFRAGAN
LE SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2026 à 9H.

DEROULEMENT ET ORDRE DU JOUR

9H00 : ACCUEIL

Pointage des clubs et régularisation financière s'il y a lieu.

9H30 : ASSEMBLEE GENERALE CDTT22

Mot d'accueil du Président, présentation des personnalités.
Adoption du PV concernant l'AG du 13 septembre 2025.
Bilan moral du Président.
Rapport d'activités.
Rapports Financiers.
Présentation budget prévisionnel et tarifications 2026-2027.
Interventions des personnalités.
Remise de distinctions (médaillles du mérite régional et diplômes AR et/ou JA1.
Questions diverses (les adresser au Président au minimum 4 jours avant l'AG).

12H00 : VIN D'HONNEUR

Rappel:

Chaque club du Comité, est tenu d'être représenté à cette assemblée générale, par le Président de l'association ou
par un représentant dûment mandaté par le Comité Directeur du club (amende de 50 € pour absence à l'AG).

Cordialement, Le Président CDTT22, Alain Tricoire.